des petits pois, soit en farine mêlée à celle des céréales; cependant, d'après des expériences consignées plusieurs fois dans divers journaux, il paraîtrait qu'à dose trop considérable elle peut occasioner des accidens graves et même la mort. — On la sème dès la fin d'août ou le courant de septembre, à raison de 2 ½ à 3 hectolitres par hectare.

*La Gesse des prés* (*Lathyrus pratensis*, Lin.) (*fig.* 693).—Vivace;— tiges de 1 à 2 pi. (0m 325 à

Fig. 693.



0m 650), anguleuses, grêles; — folioles lancéolées, sensiblement moins longues que dans l'espèce cultivée, à 3 nervures très-apparentes; — stipules sagittées presque aussi longues que les folioles; vrilles simples; — fleurs réunies de 2 à 8 au haut du pédoncule, de couleur jaune; — légumes comprimés, terminés par le style persistant de la fleur; — pédicelles axillaires sans bractées.

Cette plante très-vivace croît dans les terrains de diverses sortes; elle aime l'humidité et cependant résiste parfaitement bien à la sécheresse, au moins dans les terres argileuses, ainsi que j'ai eu depuis long-temps occasion de le remarquer chez moi. — Elle y croît dans les terres labourables, même très-peu profondes, avec une facilité beaucoup trop grande aux yeux du laboureur. Dans une petite pièce de terre engazonnée et plantée d'arbres fruitiers, sur une terrasse fort aride, lorsque les graminées sont à peine fauchables, cette gesse, formant çà et là des touffes épaisses, les dépasse de beaucoup dans sa croissance et produit un fourrage fort recherché de tous les animaux herbivores.

Cette circonstance m'engagea à en envoyer un certain nombre de graines à M. Vilmorin, qui n'en a pas été aussi content dans les terres arides du Gâtinais, qu'il en avait conçu l'espérance, d'après ce que je lui avais écrit. —Toutefois, je crois encore que la Gesse des prés pourrait occuper fort utilement des terrains de peu de valeur de la nature de ceux dont je parlais tout-à-l'heure. Ma conviction à cet égard étant fondée sur des faits, je ne puis qu'engager à de nouveaux essais.

Pois (*Pisum*). *Voy.* pag. 419 et suivantes de ce volume.

Vesce (*Vicia*). Calice tubuleux à 5 divisions, dont les deux supérieures sont plus courtes, comme dans les gesses;—style filiforme, formant un angle droit avec l'ovaire, velu à sa partie supérieure dans toute sa longueur, et en dessous seulement vers le sommet; — gousse oblongue, à plusieurs graines, dont l'ombilic est latéral; — folioles nombreuses; — stipules petites.

*La Vesce commune* (*Vicia sativa*, Lin.) (*Voy.* page 424 et *fig.* 694), varie beaucoup

Fig. 694.



dans son port et la forme des folioles. Celles-ci, toujours assez larges, sont tantôt aiguës, tantôt, comme nous les représentons, obtuses et même concaves au sommet; mais, quels que soient du reste la pubescence ou le manque de poils de la tige, sa position couchée ou grimpante, etc., etc., un caractère qui distingue nettement cette espèce des suivantes, c'est qu'elle appartient à la section des vesces qui ont les fleurs presque sessiles à l'aisselle des feuilles. — Ses stipules sont petites, tachées de noirâtre; — ses gousses sont comprimées, brunâtres; — les graines qu'elles contiennent ne sont point chagrinées. Il est à remarquer que les divisions de son calice sont presque égales.

Cette vesce, dont on connaît deux variétés, l'une de printemps, l'autre d'automne, est un des fourrages annuels les plus répandus et les plus avantageux : d'abord parce qu'il est très-propre à utiliser la jachère, et ensuite parce qu'on peut semer la variété estivale jusqu'en juin, si l'on s'aperçoit à cette époque que les autres récoltes fourragères sont compromises.

Les vesces réussissent généralement dans les terrains qui conviennent à la bisaille. Toutefois il est utile de faire observer que celle d'hiver redoute une excessive humidité, et celle de printemps, surtout lorsqu'on la sème tard, un fonds trop sec. — Il est assez ordinaire de semer l'une ou l'autre sans engrais; cette coutume, parfois excusable, ne l'est jamais lorsqu'on considère sa culture comme préparatoire à quelque autre ré-